

FO SIC
Secrétariat Général
Place Beauvau
75800 Paris
Tél : 01 80 15 38 40
FO SIC / SG N° 23/28

Paris, le 21 septembre 2023

GROUPE DE TRAVAIL DU NUMERIQUE du 21 SEPTEMBRE 2023

DECLARATION LIMINAIRE DU SYNDICAT SN FO SIC MI

Suite à nos nombreuses demandes nous avons enfin un GT du numérique.
Cela fait plus d'un an que nous l'attendons et nous souhaitons que ce groupe de travail se tienne à des échéances beaucoup plus rapprochées.

Point sur l'ordre du jour :

Celui-ci ne nous convient que partiellement car il parle de lui même... En effet, nous voulons du concret et des avancées pour tous.

Je vais développer mes propos.

Pour rappel, une histoire récente et toujours d'actualité, celle de la réforme des retraites.
Tout le monde va travailler plus longtemps et pour la moyenne de nos agents, deux ans de plus.
Ceci n'est pas encore pris en compte sur l'évolution de nos carrières et les agents vont devoir, vu le contexte, souffrir deux ans de plus... De ce fait, il manque à minima un échelon sur nos grilles et nous n'avons rien de significatif sur celles-ci, si ce n'est les 29 points d'indices supplémentaires dont bénéficient les techniciens en contrepartie d'un non-droit de grève.

Notre constat :

Les fonctions dites « supports », dont font partie les SIC qui ont été à la manœuvre pour **toutes les situations de crises passées et à venir**, restent les oubliés de ce ministère.

Nous avons au MIOM, une gestion à deux vitesses...Une rupture de l'égalité entre nos périmètres, nos corps, nos rémunérations, nos indemnités : IFSE, PRE, CIA, ISS, NBI et j'en passe, et ce, malgré une recherche d'harmonisation introduite par la loi de transformation d'août 2019.

L'attractivité ne se fait pas simplement en changeant des appellations ou des organigrammes, en donnant des consignes, ou en modifiant des intitulés.

L'attractivité se trouve en bas à droite de la fiche de paie, le reste, c'est ce qui confortera une décision.

Concernant le corps des Ingénieurs, nos revendications et demandes sont en partie prises en compte :

- avec la revalorisation de l'IFSE dont nous souhaitons avoir plus de précisions et que nous espérons à la hauteur des ambitions d'un corps d'experts du MIOM.
- avec le sujet des formations où nous demandons également une discussion concernant les affectations et mobilités.

Nos concours, dont je vous ai demandé un point d'étape et que vous avez aussi mis à l'ordre du jour et je remercie vos équipes, n'attirent plus.

Nos métiers sont en tension, nos structures aussi : DTNUM, ANFSI, STNPN ont du mal à recruter, mais que dire de l'état des SGAMI DSIC, des SIDSIC, des BDSIT qui représentent, si je ne me trompe, au moins 70% des effectifs SIC et qu'à Paris on ne semble pas connaître, ni reconnaître.

Ces structures sont chargées entre autres de la transformation du numérique, des réformes à marche forcée qu'on impose, de la continuité des liaisons gouvernementales, mais qui n'ont ni les effectifs nécessaires, ni toutes les directives et aides pour assurer sereinement leurs missions.

Ces structures fonctionnent encore **grâce au dévouement et au professionnalisme de ses agents**.

Mais pour combien de temps ?

Nos métiers, nos postes, sont de plus en plus occupés par un patchwork de prestataires, de contractuels précaires, et de personnels policiers et gendarmes...

Ces derniers, que je respecte dans leurs fonctions, ont pour certains les postes de commandement, chefs de service, alors que nos SIC qui ont la technicité et le grade, sont considérés comme des subalternes ou « petites mains ».

Où est l'application de la substitution au niveau du commandement ?

Un juste partage des compétences et du commandement serait profitable à tous.

Nous revendiquons la reconnaissance, l'équivalence de nos grades et de nos personnels pour certains de ces postes ainsi que la création de grades adéquats pour un accès pérenne aux plus hautes responsabilités.

Nous revendiquons, en urgence, entre autres, la sacralisation de la certification pour le grade de « Hors Classe ». En effet, nous sommes les seuls à qui l'administration impose ce mécanisme qui bloque et démobilité les ambitions.

Un message en direction de la DINUM :

Nous revendiquons un travail d'harmonisation interministérielle des rémunérations pour les emplois des personnels SIC dans tous les ministères où ils sont affectés/employés.

J'ai gardé le plus difficile à lire, le plus révoltant, et je dois peser mes mots :

le plus frappant, dans cette ordre du jour c'est le « point 3 ».

Isolé, vide, le corps des TSIC ne semble ne pas faire partie du ministère. En effet, il semble ne susciter aucun intérêt : mais dans quel monde se situent nos dirigeants ?

Je relève le titre : « TSIC : évolution du concours TSIC »

C'est tout ce que l'Administration a trouvé ?

A quoi a servi le grand sondage et questionnaire en ligne dont nous attendons toujours un retour ?

Qu'en est-il de notre demande de revalorisation de l'IFSE pour les Techniciens au vu de leurs investissements au quotidien ?

Pourquoi ?

Sans les techniciens SIC, les métiers de policier, de gendarme, de pompier, d'administratif etc, ne seraient pas ce qu'ils sont, voire impossible, et la sécurité et l'efficacité des missions ne seraient pas là.

Sans l'installation et la maintenance de la radio, de l'informatique, des applications, des messageries, de la téléphonie, des caméras, des enregistrements, des logiciels, etc ... bref tout votre quotidien, alors pas de communication, pas de sécurité, pas de travail.

Pourquoi rien pour eux ?

Parce qu'ils n'ont pas le droit de grève compensé par 29 points d'indices supplémentaires ?

On attend de passer les JO pour statuer sur leur corps ?

La catégorie C SIC, que l'Etat a mis en extinction et la catégorie B SIC sont issues de l'année 1968. Elles sont notre histoire, elles sont votre et notre sécurité, les traiter ainsi, c'est de l'irrespect.

Nous exigeons fortement et en urgence les crédits et les décisions pour une revalorisation significative de l'IFSE des techniciens SIC qui sont les garants de la continuité des liaisons gouvernementales.

Alors je ne vais pas accuser l'Administration, car je connais les réponses : « la DGAFP, Bercy, le budget »...je l'entends...

La DINUM, je la lis, entre autres, dans ses volontés de gouvernance, mais je ne l'entends pas ?

En conclusion :

c'est le pouvoir politique qui nous abandonne ;

c'est le pouvoir politique qui ne donne pas de crédit pour ses personnels SIC ;

c'est le pouvoir politique qui à une volonté de contractualisation de la fonction publique ;

c'est le pouvoir politique qui met l'Administration dans l'ambaras face à une partie des ses fonctionnaires ;

c'est le pouvoir politique qui va devoir nous rendre des comptes et des explications.

Cette déclaration sera adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur.

Je vous remercie.

Noël RUBIO
Secrétaire Général du SNFOSICMI
Secrétaire National de la FSMI FO